

DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2023

Membres en exercice : 15	Date de la convocation : 14/06/2023 <i>L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 19 juin 2023, dans la salle du conseil municipal de la commune.</i>
Présents : 9	Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Géraldine ARNOULD, Didier GAYA, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Sandie CASSAN, Joëlle SABATIE
Représentés : 3	Représentés : Florian LAFLORENCIE par Jean-François GUERRAND, Nathalie BRUNET par Stéphanie ROUSSIES, Amélie VERGNE par Francis JAMMES
Votants : 12	Excusés :
	Absents : Emilie LEFEBVRE, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET

Secrétaire de séance : Michel ARNAUDET

Fait et délibéré le 19 juin 2023
Pour copie certifiée conforme.

Publié en mairie le : 10 juillet 2023

Objet : TARIFS CANTINE ET GARDERIE AU 1ER SEPTEMBRE 2023

La commission école s'est réunie pour étudier le prix de la cantine et de la garderie pour la rentrée prochaine à partir d'une analyse fine du budget.

Pour rappel, en 2021 la municipalité avait décidé d'appliquer une baisse de 0,10 € sur les tarifs au forfait et au ticket de la cantine ; la hausse des coûts de 20 % subie cette année oblige à envisager une augmentation des tarifs pour la rentrée 2024.

Il est décidé d'appliquer une augmentation de 0,20 € pour le tarif commune et de 0,30 € pour le tarif hors commune de la cantine.

Pour la garderie, le tarif n'ayant pas évolué depuis 2018, il est décidé d'augmenter le ticket journalier de 0,20 €, le forfait restant inchangé.

Après en avoir délibéré, à la majorité de 7 voix, 3 élus ne prenant pas part au vote pour être usager de la cantine-garderie, le conseil municipal décide :

- de fixer les tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2023-2024 :

CANTINE

- Forfait journalier enfants St-Laurent : 3,80 €
- Forfait journalier enfants hors commune : 4,30 €
- Tickets enfants St-Laurent + personnel : 4,30 €
- Tickets enfants hors commune : 4,80 €
- Tickets enseignants + invités : 5,90 €

GARDERIE

- Forfait journalier : 2 €
- Ticket à la journée : 4,80 €

RF
CAHORS

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/07/2023
046-214602732-20230619-DE_2023_28-DE

- d'autoriser Mme la Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.